

Projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville

Présentation

Bonjour, mon nom est Laurence Bouchard et je suis résidente de Saint-Valentin depuis ma naissance. Il y a quelques années, mon petit village natal a été bouleversé par l'annonce d'un méga projet éolien. Heureusement, le projet de Saint-valentin avait été rejeté par le *BAPE* suite à une énorme mobilisation citoyenne. Aujourd'hui, je redonne à ceux qui ont donné du temps et de l'énergie pour mon village en rédigeant ce mémoire. Je me souviens encore alors que j'accompagnais ma mère à chaque séance du *BAPE* sur le projet de Saint-Valentin. C'est même à ce moment que je me suis découvert une passion pour le Droit. Aujourd'hui, je suis étudiante en Droit à l'Université de Sherbrooke et je compte bien mettre à profit mes connaissances pour le village voisin du mien, celui de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Position

En regard avec toute la controverse de ce projet, je ne peux que me positionner contre le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville. Je m'explique. Contrairement à la croyance populaire, la MRC touchée n'a pas donné son accord pour que le projet éolien soit implanté. En effet, un décret gouvernemental (<http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/lois/D-1044-2008.pdf>) donne la permission à un promoteur autochtone (ici, *KSE*) d'implanter un projet éolien dans sa région administrative (la Montérégie) et ce, sans que l'accord de la municipalité soit nécessaire et sans que ce soit sur un territoire dit amérindien. En effet, ici, Saint-Cyprien-de-Napierville est situé à 45 kilomètres de la réserve de Kanawake, ville d'origine de *KSE*. Ironiquement, le village de Saint-Cyprien-de-Napierville avait déjà

refusé un projet éolien du promoteur *TCI* en 2010. Voulant à tout prix s'y installer quand même, *TCI* se tourne vers *KSE* qui lui, n'a pas besoin de l'acceptation sociale pour implanter un projet éolien grâce au décret. Encore plus drôle, *KSE* choisit Saint-Cyprien-de-Napierville plutôt que sa propre ville, même si cela aurait été profitable pour Kanawake. Cela prouve que les vraies motivations de *KSE* ne sont non pas les avantages sociaux en environnementaux (s'ils existent), mais bien l'argent. Le message que *KSE* envoie est le suivant : Oui aux éoliennes, mais pas chez moi... Les citoyens de Saint-Cyprien se retrouvent donc pris avec un projet qu'ils n'ont même pas accepté, mais qui en plus ne leur rapporteront rien en comparaison avec ce que *KSE* recevra comme bénéfices. Effectivement, selon Lynn Jacobs, porte-parole de *KSE*, l'entreprise recevra 60 millions en 20 ans. Cet argent sera redistribué au conseil de bande et à la Société de développement économique de Kanawake, propriétaire de *KSE* et de *Continent 8*. Cela revient à dire que, excepté le 25 000\$ par année remis aux agriculteurs qui ont accepté d'avoir des éoliennes sur leur terre, Saint-Cyprien ne verra pas la couleur de cet argent. Comble du malheur, *Continent 8* (autre propriété de Société de développement économique de Kanawake) finance en partie la compagnie d'éolienne *KSE*. L'argent investie dans *KSE* PAR *Continent 8* vient de ses activités...d'hébergement de casinos virtuels! *KSE* se voit donc financé par des casinos. Hors, au Québec, seul Loto-Québec peut exploiter des jeux de hasard et d'argent. Les activités de *Continent 8* sont donc illégales si elles sont accessibles au Québec. De plus, il n'en demeure pas moins que cela est illégitime de permettre à *Continent 8*, dont le siège social est basé à l'Île de Man (un paradis fiscal d'Angleterre) d'investir dans *KSE*. C'est ni plus ni moins permettre à une compagnie qui s'évade de ses

responsabilités sociales de venir implanter des éoliennes sur un territoire qui ne lui appartient pas et en ne donnant rien en échange.

De plus, dans un tout autre ordre d'idées, mais qui n'en demeure pas moins importante, je trouve complètement inacceptable de permettre à une compagnie de venir couler des tonnes de ciments et d'installer d'immenses infrastructures dans le peu de terres agricoles que le Québec possède encore. Les agriculteurs qui ont accepté de laisser *KSE* implanter des éoliennes sur leurs terres vous diront que si ce n'est pas sur leurs terres se sera nécessairement ailleurs. Voilà des paroles qui ne me convainquent pas du tout. Ce n'est pas parce qu'il y a un risque qu'un autre projet se développe ailleurs que l'on doit nécessairement sacrifier nos terres... J'imagine déjà ces agriculteurs crier à outrance si *KSE* avait décidé de s'implanter sur leur terre, mais en ne leur promettant aucune redevance. Je n'en veux pas aux agriculteurs qui se sont laissés tenter par l'odeur de l'argent, mais de grâce, ne sacrifions pas le peu de ruralité qu'il reste dans le sud du Québec. Nous avons suffisamment sacrifié de terres lors de la saga des barrages hydro-électriques sans que maintenant on fasse de même avec l'énergie éolienne.

Conclusion

En somme, je ne crois pas que le Québec devrait fermer les yeux sur ce qui se passe à Saint-Cyprien-de-Napierville même si cela touche un sujet sensible pour tous les Canadiens, c'est-à-dire, les autochtones. Il est maintenant de cesser cette confrontation et de maintenant commencer à collaborer, ensemble. Tous les citoyens du Canada, même ceux de Saint-Cyprien-de-Napierville ont le droit de se sentir maître chez eux et qu'on respecte leurs droits de propriété. Je suggère donc de rejeter du revers de la main ce projet qui ne

respecte pas le principe de démocratie en ne donnant pas raison aux citoyens qui ont déjà exprimé leur désaccord sur la question il y a quelques années.

Laurence Bouchard